



LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

VEOLIA EAU

La CFDT, des choix, des actes

Notre statut commun, l'Accord Inter-Entreprises (AIE) précise :

« Article 3 – La classification des emplois
3.2.4 Révision de la classification de l'UES

Les parties signataires conviennent de se réunir au moins une fois tous les 3 ans pour examiner la nécessité de réviser cette classification de l'UES.

Dans le cadre des évolutions des métiers au sein des sociétés de l'UES, il appartiendra à chaque établissement de rattacher la nouvelle activité à la grille de classification existante, en respectant la méthode des critères classant, dans l'attente de l'examen triennal précité. Enfin, les éventuelles difficultés relatives à l'application de la présente classification devront faire l'objet d'examen attentifs par les partenaires sociaux. Un point pourra ainsi être fait à l'occasion de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires, telle que définie à l'article L 2242-1 du Code du travail. »

La réunion n'a pas eu lieu et ce malgré nos demandes répétées. Nous réclamons, depuis plusieurs années en NAO, la création de **6 nouveaux emplois repères (ER)** avec classification minimum en **groupe 4** :

- Technicien SPANC ;
- Magasinier (gestionnaire de stock) ;
- Chercheur de fuites ;
- Planificateur (SVR/Hellébore) ;
- Approvisionneur (Agora) ;
- Relais Local Métier (RLM).

« 3.2.5 Évolutions professionnelles

Les emplois-repères comportent plusieurs niveaux, offrant aux salariés des perspectives d'évolutions professionnelles qui permettent des évolutions de la rémunération précisées au chapitre 4, complétant notamment celles résultant de la prise en compte de la fidélité et l'expérience acquise dans les sociétés de l'UES. Outre l'évaluation annuelle des résultats et la fixation des objectifs professionnels au cours des entretiens

spécifiques, et en application des principes convenus pour le développement des compétences et de la progression professionnelle, la situation professionnelle individuelle de chaque salarié fera l'objet d'un examen, au moins tous les 3 ans, au cours d'un entretien individuel de professionnalisation avec son responsable hiérarchique, selon des modalités à définir au sein de chaque établissement... »

Cet entretien est d'une importance capitale pour la CFDT. Il conditionne de fait fortement l'évolution professionnelle du salarié, son bien-être, son implication, sa capacité d'adaptation dans les différentes organisations, etc. Tout cela rend le salarié plus productif, c'est prouvé. Nous avons exigé la mise en place de l'ensemble de ces entretiens ; la Direction est pour l'instant restée fermée, laissant les salariés dans leurs ER, qui méritent assurément un réexamen, une grande majorité de nos métiers ayant évolué. Face à ce refus, la CFDT n'est pas restée les bras ballants. C'est ainsi que notre Organisation en IDFC a interpellé l'Inspection du Travail en date du 26 septembre 2013 pour faire appliquer l'AIE. **La CFDT nationale envisage une action plus collective pour l'ensemble de l'UES** : comme nous l'avons fait pour la région Est, nous prévoyons en effet une action devant les tribunaux compétents si des engagements concrets ne sont pas pris pour le début d'année 2014. *À suivre.*

ELECTIONS UES	1er Tour	2 nd Tour
Centre Ouest	17 octobre	31 octobre
Centre Est	5 novembre	19 novembre
Siège	7 novembre	21 novembre
Sud Ouest	14 novembre	28 novembre
Ile de France	19 novembre	3 décembre
Nord Ouest	26 novembre	10 décembre

N'hésitez pas à vous rapprocher de la CFDT... afin de préparer notre avenir ensemble.



Les Trente Glorieuses nous ont légué la promesse du « toujours plus pour chacun ». Avec ses dérives : l'endettement croissant et le *low cost* généralisé. Cette course à la productivité et à la rentabilité sans limite a entraîné des pertes massives d'emplois, la dégradation du travail, la progression des inégalités et la mise en danger certaine de la planète. Un désastre collectif. Le malheur des plus modestes.

Sans faire table rase des progrès considérables hérités de cette période exceptionnelle, nous ne voulons pas être assignés à dénoncer éternellement les dégâts du progrès et à panser ses plaies ; à commenter les chiffres du chômage, qui demeurent à un niveau très préoccupant ; à déplorer le sort de ces millions de nos concitoyens, toutes ces femmes et tous ces hommes qui se sentent de plus en plus abandonnés à la précarité, la pauvreté et l'exclusion.

Aucune fatalité ne nous condamne à accepter l'injustice de notre société. Arrêtons donc de nous complaire dans le déclin. Arrêtons d'idéaliser le passé et disons franchement les choses : nous ne subissons pas une crise qui finira par s'apaiser ; nous vivons un bouleversement du monde comme d'autres siècles en ont connu et surmonté.

Cette transformation profonde inquiète plus qu'elle ne rassure. Elle fait le jeu de tous ceux qui agitent les peurs.

Dans ce contexte morose, quel est le rôle d'un syndicat ? Se battre pour l'emploi, celui des jeunes en particulier ; faire progresser la sécurisation des parcours professionnels ; améliorer la qualité de vie au travail. C'est le combat de la CFDT. Elle le fait par la voie du dialogue. Elle continuera à s'impliquer afin d'obtenir des avancées pour les salariés et réduire les inégalités. Répondre à l'urgence et aux injustices est une exigence pour ne pas laisser notre société perdre pied.

Mais pour redonner espoir, il faut aussi préparer l'avenir. Admettre la fin d'un monde, s'interroger sur ce que nous souhaitons vraiment, c'est se donner la liberté d'inventer, de fabriquer et d'exiger le futur que nous voulons. Notre mode de développement est à bout de souffle. Pourtant, vivre tous, mieux, demain, est possible, mais autrement. Cela nécessite d'axer notre nouveau mode de développement sur la qualité : dans l'emploi, le travail, la formation professionnelle, la protection sociale, le dialogue... De la qualité dans tous les domaines et au bénéfice de tous, c'est le fil rouge d'un nouveau progrès social capable de remettre en mouvement notre société et de lui redonner confiance en elle-même.

Notre pays doit avoir confiance dans sa capacité à innover et coopérer, dans sa jeunesse, dans sa capacité à faire vivre de nouvelles solidarités. De nouveaux emplois émergent, de nouvelles filières se dessinent, dans lesquelles nous devons investir toutes nos forces. Oui, nous sommes capables d'inventer un nouveau modèle de développement qui concilie ambition économique, justice sociale et préservation de l'environnement.

Refonder la croissance, la mettre au service de l'homme, c'est revoir le contenu et les méthodes de production des biens et des services, pour donner la priorité au mieux faire et au mieux-être. C'est possible. Et il y a urgence.

Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT.

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

